

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/10/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	6	6

L'an 2024, le 24 Octobre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/10/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/10/2024.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mmes : GRIVEL Christelle, LE PELLEY DUMANOIR Sophie, ROQUES Catherine, MM : CLOZIER Cyrille, MANDRA Rodolphe, MOREAU Nicolas

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher

Le :

Et

Publication ou notification du :

**Excusés** : M. BEDET Sébastien, M. LOHSE Philippe

**A été nommé(e) secrétaire** : M. MANDRA Rodolphe

### 2024-27 – : APPROBATION DU PROJET DU SCHEMA COMMUNAL DE PROMENADES ET RANDONNEES- SCHEMA DE JALONNEMENT

M. le Maire donne la parole à Mme GRIVEL , adjointe , qui expose aux membres du conseil municipal le schéma communal de promenades et randonnées pour la commune.

Vu le code Général des collectivités Territoriales,

Vu la convention d'assistance technique intervenue entre la Commune et l'agence CHER INGENIERIE DES TERRITOIRES en date du 16 février 2024 et relative au schéma communal de randonnée,

Considérant le projet de schéma de jalonnement du schéma communal de promenades et de randonnées présenté au Conseil municipal,

**Le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'approuver le projet de schéma de jalonnement du schéma communal de promenades et de randonnées,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à poursuivre la démarche de mise en œuvre du projet de schéma de jalonnement du schéma communal de promenades et de randonnées,**
- **De donner son accord pour que Monsieur le Maire, ou son représentant, engage toutes les démarches y afférentes,**

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 28/10/2024  
Le Maire  
Nicolas MOREAU

Secrétaire de séance  
Rodolphe MANDRA



Transmis au contrôle de légalité le 8/11/2023  
Publication sur le site internet de la commune le 12/11/2024

# Acte à classer

2024-27

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-11-08T15-46-02.00 ( MI256780876 )

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20241024-2024-27-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : APPROBATION DU PROJET DU SCHEMA COMMUNAL DE PROMENADES  
ET RANDONNEES - SCHEMA DE JALONNEMENT

Date de décision : 24/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.5. Autres actes de gestion du domaine public  
3.5.7. Autres

Identifiant unique de l'acte  
antérieur :

Acte : [2024\\_27.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/11/24 à 15:46

Par [SESTRE Corinne](#)

Transmis

Date 08/11/24 à 15:46

Par [SESTRE Corinne](#)

Accusé de réception

Date 08/11/24 à 15:51

